



Problemes Contrat de mariage

Par lily6415, le 27/04/2016 à 15:35

Bonjour,

Voilà, je suis mariée sous le régime de la séparation de biens.

A ce jour le seul bien aux deux noms était notre maison qui vient d'être vendue et mon mari souhaite se mettre à son compte à son nom avec l'argent de notre maison. Nos autres biens: voitures, mobiliers et comptes sont au nom de mon époux.. est-ce juste de dire qu'en cas de séparation, d'échec de l'entreprise, de décès ou de tout autre problèmes, je me retrouverais donc sans "rien" ? Je souhaiterais donc que nous changions de régime matrimonial; est-ce justifié et lequel serait le plus approprié? J'ajoute que nous avons 3 enfants de 17,15 et 12 ans. Et quel serait le coût de cette démarche (approximativement)?

Cordialement